Envoyé en préfecture le 07/07/2022

ID: 026-200068781-20220707-2022_DELIB064-BF

Recu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 30/06/2022

SLO

Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo

REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022 064

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais des Congrès et des Expositions Jacques Chirac à VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 23/06/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 75 - votants : 100

OBJET: BUDGET ANNEXE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE L'EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

PRESENTS:

BROCHIER Patrick, VALLON Cyril, LANNOY Max, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, BARRUYER Daniel, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Phijppe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, LENQUETTE Nathalie, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, REYNAUD Claude, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MASSIN Nancie, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, RAVELLI Michèle, ROCHE Annie, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur DUCLAUX Jean-Claude a donné pouvoir à monsieur HOURDOU Philippe Monsieur PREVIEU Bernard a donné pouvoir à madame AGRAIN Françoise Monsieur RIPOCHE Bernard a donné pouvoir à monsieur VASSY Frédéric Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GENTIAL Dominique Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves Monsieur VITTE Bruno a donné pouvoir à madame PLACE Anna Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARRUYER Daniel Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève Madame CLEMENT Danielle a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène Monsieur HURIEZ Thomas a donné pouvoir à monsieur GUINARD Joseph Monsieur LABADENS Philippe a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck

ID: 026-200068781-20220707-2022_DELIB064-BF



Madame PUGEAT Véronique a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie

Le budget annexe Autorité Organisatrice de l'Eau a été créé lors du Conseil communautaire du 3 octobre 2019 afin de prendre en compte le transfert de la compétence Eau aux communautés d'agglomération prévu par loi « NOTRe » du 7 août 2015. A ce titre, l'Agglo crée deux nouveaux budgets : un budget Régie de l'Eau et un budget Autorité Organisatrice de l'Eau.

Le budget Autorité Organisatrice de l'Eau regroupe l'ensemble des personnels de droit public travaillant pour la mise en œuvre de cette compétence ainsi que les crédits pour les territoires, communes et syndicats, gérés par Délégation de Service Public (DSP) et les dépenses pour les nouveaux investissements réalisés sur le réseau.

En 2020, ce budget avait été établi dans un contexte incertain eu égard au projet de loi Engagement et Proximité. Finalement seuls les territoires volontaires ont effectué le transfert, le périmètre s'est donc avéré moins large que prévu.

A compter de 2022, en raison de l'application d'une jurisprudence récente, le budget Autorité Organisatrice de l'Eau est fusionné avec le budget de la Régie autonome de l'Eau. Les charges communes sont transférées vers le budget principal.

Il s'agit donc du vote du dernier compte administratif pour ce budget.

Le compte administratif 2021 se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2021	682 616,62	598 560,88
Dépenses 2021	1 156 722,99	319 055,29
Résultat 2021	-474 106,37	279 505,59
Résultat reporté 2020		-7 599,04
Résultat Cumulé 2021	-474 106,37	271 906,55

A l'issue de l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est jointe à la délibération du compte administratif du budget principal.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement sont principalement composées de charges de personnel, dont le personnel de droit public travaillant pour la Régie de l'eau mais que le budget de la Régie de l'eau ne peut prendre en compte car seuls des agents de droit privé peuvent être rémunérés par ce budget.

	CA 2020	CA 2021	Evolution en valeur 2021/2020	Variation annuelle 2021/2020
011 - Charges à caractère général	6 766,24 €	267 153,73€	260 387,49 €	S.O.
012 - Charges de personnel et frais assimilés	521 306,13 €	807 498,37 €	286 192,24 €	54,90%
65 - Autres charges de gestion courante	0,94€	1,80€	0,86€	91,49%
Total dépenses de gestion courante	528 073,31€	1 074 653,90 €	546 580,59 €	103,50%
66 - Charges financières	11 816,85 €	15 501,09 €	3 684,24 €	31,18%
Total dépenses réelles de fonctionnement	539 890,16€	1 090 154,99€	550 264,83 €	101,92%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	66 568,00€	66 568,00 €	S.O.
Total Dépenses de fonctionnement	539 890,16 €	1 156 722,99 €	616 832,83 €	46,37%

Affiché le 30/06/2022

ID: 026-200068781-20220707-2022_DELIB064-BF

SLO

Les recettes de fonctionnement sont composées du rembourseme du budget de la Régie de l'eau (280 k€), des redevances de VEOLIA (parts communales) pour les territoires gérés sous délégation de service public (309 k€).

Par ailleurs, une subvention a été perçue de l'Agence de l'eau pour des postes relatifs aux captages prioritaires.

	CA 2020	CA 2021	Evolution en valeur 2021/2020	Variation annuelle 2021/2020
013 - Atténuations de charges	12 192,38 €	12 869,70 €	677,32€	5,56%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	575 313,84€	597 952,38€	22 638,54 €	3,93%
74 - Dotations et participations	- €	35 431,00 €	35 431,00 €	S.O
75 - Autres produits de gestion courante	2,06€	2,06€	- €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	- €	36 361,48 €	36 361,48 €	S.O
Total Recettes de fonctionnement	587 508,28 €	682 616,62€	95 108,34 €	16,19%

Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont composées du remboursement du capital des emprunts et de travaux de canalisations à Bourg de Péage (Rue Durand, Rue Louis Jouvet, Rue Brassens...), du raccordement du quartier Les Alleux à Charpey et des travaux Impasse Bessantie à Saint Vincent la Commanderie, à titre d'exemples.

	CA 2020	20 CA 2021 Evolutaleur 2		Variation annuelle 2021/2020
Remboursement capital emprunt	6 169,04 €	55 427,22 €	49 258,18 €	S.O
Dépenses d'équipement brut	1 430,00 €	263 628,07 €	262 198,07 €	S.O
Total Dépenses d'investissement	7 599,04 €	319 055,29 €	311 456,25 €	S.O

	CA 2020		CA 2021	Evolution en valeur 2021/2020	Variation annuelle 2021/2020
Affectation du résultat	-	€	450 719,49 €	450 719,49 €	S.O
Reversement d'excédents	-	€	81 273,39 €	81 273,39 €	S.O
Recettes d'ordre	-	€	66 568,00 €	66 568,00 €	S.O
Total Recettes d'investissement	-	€	598 560,88 €	598 560,88 €	S.O

Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, se retire de la salle pour le vote de ce compte administratif.

La présidence est assurée par madame Marie-Hélène THORAVAL, 1ère Vice-présidente.

Le Conseil communautaire DECIDE :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe Autorité Organisatrice de l'Eau,
- d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR: 97 voix Votants CONTRF: 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

N'a pas pris part au vote : 1 voix

DARAGON Nicolas

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le 30/06/2022



ID: 026-200068781-20220707-2022_DELIB064-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme Fait à Valence, le 07/07/2022 Le Président, Par délégation, **Véronique DEBEAUMONT Directrice Générale Adjointe**

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100182

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU (2)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 20 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 22 23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 27 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 28 A8.3 - Opérations liées aux cessions 29 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 30 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 31 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 32 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 34 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

35

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

 $III-Les\ provisions\ sont\ (3)\ semi-budgétaires\ (pas\ d'inscriptions\ en\ recettes\ de\ la\ section\ d'investissement)\ .$

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		D	EPENSES	R	RECETTES	SOLDI	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	1 156 722,99	G	682 616,62	G-A	-474 106,37
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	319 055,29	н	598 560,88	Н-В	279 505,59

Report en section С 0,00 | 0,00 **REPORTS DE** (si déficit) d'exploitation (002) (si excédent) L'EXERCICE D 7 599,04 0,00 Report en section N-1 (si déficit) d'investissement (001) (si excédent)

DEPENSES RECETTES SOLDE D'EXECUTION (1)

TOTAL (réalisations + reports)

P= 1 483 377,32 Q= 1 281 177,50 =Q-P -202 199,82

Section d'exploitation Е 0,00 0,00 **RESTES A REALISER A** F 0,00 L 0,00 REPORTER EN N+1 (2) Section d'investissement TOTAL des restes à réaliser à = E+F 0,00 = K+L 0,00 reporter en N+1

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	1 156 722,99	= G+I+K	682 616,62	-474 106,37
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	326 654,33	= H+J+L	598 560,88	271 906,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 483 377,32	= G+H+I+J+K+L	1 281 177,50	-202 199,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	414 270,00	267 153,73	0,00	0,00	147 116,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 360,00	807 498,37	0,00	0,00	92 861,63
014	Atténuations de produits	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
65	Autres charges de gestion courante	19 010,00	1,80	0,00	0,00	19 008,20
T	otal des dépenses de gestion courante	1 357 640,00	1 074 653,90	0,00	0,00	282 986,10
66	Charges financières	17 500,00	15 501,09	0,00	0,00	1 998,91
67	Charges exceptionnelles	50 500,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	1 425 640,00	1 090 154,99	0,00	0,00	335 485,01
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	755 366,00	66 568,00			688 798,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	755 366,00	66 568,00			688 798,00
	TOTAL		1 156 722,99	0,00	0,00	1 024 283,01
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	10,00	12 869,70	0,00	0,00	-12 859,70
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 786 181,00	597 952,38	0,00	0,00	1 188 228,62
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	272 664,00	35 431,00	0,00	0,00	237 233,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	2,06	0,00	0,00	7,94
-	Total des recettes de gestion courante	2 058 865,00	646 255,14	0,00	0,00	1 412 609,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	97 141,00	36 361,48	0,00	0,00	60 779,52
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	2 156 006,00	682 616,62	0,00	0,00	1 473 389,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00	0,00			25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	25 000,00	0,00			25 000,00
	TOTAL	2 181 006,00	682 616,62	0,00	0,00	1 498 389,38
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	l
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	259 000,00	11 500,00	0,00	247 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 423 181,00	206 408,92	0,00	2 216 772,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	56 850,25	45 719,15	0,00	11 131,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 739 031,25	263 628,07	0,00	2 475 403,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	94 300,00	55 427,22	0,00	38 872,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	94 300,00	55 427,22	0,00	38 872,78
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	2 833 331,25	319 055,29	0,00	2 514 275,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 000,00	0,00		25 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		25 000,00	0,00		25 000,00
	TOTAL	2 858 331,25	319 055,29	0,00	2 539 275,96
	Pour information	7 599,04			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	252 000,00	0,00	0,00	252 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 326 077,17	0,00	0,00	1 326 077,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 578 077,17	0,00	0,00	1 578 077,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	484 869,00	81 273,39	0,00	403 595,61
106	Réserves (5)	47 618,12	450 719,49	0,00	-403 101,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	532 487,12	531 992,88	0,00	494,24
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	2 110 564,29	531 992,88	0,00	1 578 571,41
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	755 366,00	66 568,00		688 798,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	755 366,00	66 568,00		688 798,00
	TOTAL	2 865 930,29	598 560,88	0,00	2 267 369,41
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	267 153,73		267 153,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	807 498,37		807 498,37
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,80		1,80
66	Charges financières	15 501,09	0,00	15 501,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	66 568,00	66 568,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 090 154,99	66 568,00	1 156 722,99

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 156 722,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 <i>14</i>	Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	55 427,22	0,00	55 427,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 500,00	0,00	11 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	206 408,92	0,00	206 408,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	45 719,15	0,00	45 719,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	319 055,29	0,00	319 055,29

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	7 599,04
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	326 654,33

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Sul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 869,70		12 869,70
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	597 952,38		597 952,38
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	35 431,00		35 431,00
75	Autres produits de gestion courante	2,06		2,06
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 36 361,48 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 36 361,48 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	682 616,62	0,00	682 616,62

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1		0,00
	=	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 682 616,62

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement	81 273,39 0,00	0,00 0,00	81 273,39 0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		66 568,00	66 568,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	81 273,39	66 568,00	147 841,39

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	450 719,49
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	598 560,88

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Is la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	مائده	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)		
art (1)	. ,	Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits	
` '		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés	
011	Charges à caractère général (2) (3)	414 270,00	267 153,73	0.00	0,00	147 116,27	
604	Achats d'études, prestations de services	307 000,00	229 496,63	0,00	0,00	77 503,37	
611	Sous-traitance générale	0,00	5 007,65	0,00	0,00	-5 007,65	
618	Divers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
6228	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	990,00	0,00	0,00	1 010,00	
6236 6256	Catalogues et imprimés	0,00	560,00 654,83	0,00	0,00	-560,00	
6287	Missions Remboursements de frais	500,00 91 770,00	30 444,62	0,00 0,00	0,00 0,00	-154,83 61 325,38	
012	Charges de personnel, frais assimilés	900 360,00	807 498,37	0,00	0,00	92 861,63	
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	240 000,00	232 733,23	0,00	0,00	7 266,77	
6218	Autre personnel extérieur	210 360,00	155 169,16	0,00	0,00	55 190,84	
6331	Versement de mobilité	3 055,00	2 920,83	0,00	0,00	134,17	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 174,00	1 123,88	0,00	0,00	50,12	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 100,00	2 158,04	0,00	0,00	-58,04	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	704,00	674,20	0,00	0,00	29,80	
6411	Salaires, appointements, commissions	230 308,00	179 545,11	0,00	0,00	50 762,89	
6412	Congés payés	310,00	0,00 58 740,94	0,00	0,00	310,00	
6413 6414	Primes et gratifications Indemnités et avantages divers	18 545,00 67 856,00	55 163,26	0,00 0,00	0,00 0,00	-40 195,94 12 692,74	
6415	Supplément familial	1 115,00	885,48	0,00	0,00	229,52	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 815.00	41 082.63	0,00	0,00	-4 267,63	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	84 907,00	72 521,65	0,00	0,00	12 385,35	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	450,00	2 100,36	0,00	0,00	-1 650,36	
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	892,00	690,00	0,00	0,00	202,00	
6478	Autres charges sociales diverses	1 769,00	1 989,60	0,00	0,00	-220,60	
014	Atténuations de produits (4)	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	
701249	Reversement redevance agence de l'eau	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	19 010,00 19 010,00	1,80	0,00	0,00 0,00	19 008,20	
658 TOT	Charges diverses de gestion courante AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 357 640,00	1,80 1 074 653,90	0,00 0,00	0,00	19 008,20 282 986,10	
1017	= (011+012+014+65)	1 337 040,00	1 074 033,30	0,00	0,00	202 900,10	
66	Charges financières (b) (5)	17 500,00	15 501,09	0,00	0,00	1 998,91	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 500,00	22 167,22	0,00	0,00	-4 667,22	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-6 666,13	0,00	0,00	6 666,13	
67	Charges exceptionnelles (c)	50 500,00	00,00	0,00	00,0	50 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	50 500,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 425 640,00	1 090 154,99	0,00	0,00	335 485,01	
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	755 366,00	66 568,00			688 798,00	
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	755 366,00	66 568,00			688 798,00	
•	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA	755 366,00	66 568,00			688 798,00	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 30 333,30	10 000,00			110100,00	
043			0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	755 366,00	66 568,00			688 798,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		1 156 722,99	0,00	0,00	1 024 283,01	
(=	Total des opérations réelles et d'ordre)	2.22					
D 0	Pour information 02 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 666,13

CA VALENCE ROMANS AGGLO - AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU - CA - 2021

= Différence ICNE N - ICNE N-1 -6 666,13

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 41.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

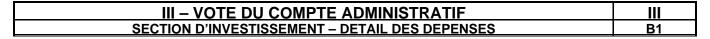


Chap/	Libellé (1)	2 (11)	Crédits empl	oyés (ou restan	t à employer)		
art(1)	`,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges (2)	10,00	12 869,70	0,00	0,00	-12 859,70	
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	10,00	12 869,70	0,00	0,00	-12 859,70	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 786 181,00	597 952,38	0,00	0,00	1 188 228,62	
70118	Autres ventes d'eau	1 152 129,00	309 412,75	0,00	0,00	842 716,25	
7068	Autres prestations de services	244 052,00	9 057,60	0,00	0,00	234 994,40	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	390 000,00	279 482,03	0,00	0,00	110 517,97	
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	272 664,00	35 431,00	0,00	0,00	237 233,00	
748	Autres subventions d'exploitation	272 664,00	35 431,00	0,00	0,00	237 233,00	
75	Autres produits de gestion courante	10,00	2,06	0,00	0,00	7,94	
7588	Autres	10,00	2,06	0,00	0,00	7,94	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 058 865,00	646 255,14	0,00	0,00	1 412 609,86	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	97 141,00	36 361,48	0,00	0,00	60 779,52	
778	Autres produits exceptionnels	97 141,00	36 361,48	0,00	0,00	60 779,52	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00	
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 156 006,00	682 616,62	0,00	0,00	1 473 389,38	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 000,00	0,00			25 000,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	25 000,00	0,00			25 000,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00	
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	25 000,00	0,00			25 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 181 006,00	682 616,62	0,00	0,00	1 498 389,38	
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de fiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	259 000,00	11 500,00	0,00	247 500,00	
2031	Frais d'études	247 000,00	2 700,00	0,00	244 300,00	
2033	Frais d'insertion	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	8 000,00	8 800,00	0,00	-800,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 423 181,00	206 408,92	0,00	2 216 772,08	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 423 181,00	205 871,67	0,00	2 217 309,33	
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	537,25	0,00	-537,25	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	56 850,25	45 719,15	0,00	11 131,10	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	56 850,25	45 719,15	0,00	11 131,10	
	Total des dépenses d'équipement	2 739 031,25	263 628,07	0,00	2 475 403,18	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	94 300,00	55 427,22	0,00	38 872,78	
1641	Emprunts en euros	94 300,00	55 427,22	0,00	38 872,78	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses financières	94 300,00	55 427,22	0,00	38 872,78	
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 833 331,25	319 055,29	0,00	2 514 275,96	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	25 000,00	0,00		25 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	25 000,00	0,00		25 000,00	
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 000,00	0,00		3 000,00	
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	10 000,00	0,00		10 000,00	
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	5 000.00	0,00		5 000,00	
13918	Autres subventions d'équipement	2 000,00	0,00		2 000,00	
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	5 000,00	0,00		5 000,00	
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	25 000,00	0,00		25 000,00	
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 858 331,25	319 055,29	0,00	2 539 275,96	
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	7 599,04				

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)	
13	Subventions d'investissement	252 000,00	0,00	0,00	252 000,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	252 000,00	0,00	0,00	252 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 326 077,17	0,00	0,00	1 326 077,17	
1641	Emprunts en euros	1 326 077,17	0,00	0,00	1 326 077,17	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	1 578 077,17	0,00	0,00	1 578 077,17	
10	Dotations, fonds divers et réserves	532 487,12	531 992,88	0,00	494,24	
1021	Dotation	484 869,00	81 273,39	0,00	403 595,61	
1068	Autres réserves	47 618,12	450 719,49	0,00	-403 101,37	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	532 487,12	531 992,88	0,00	494,24	
1	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 110 564,29	531 992,88	0,00	1 578 571,41	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	755 366,00	66 568,00		688 798,00	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	755 366,00	0,00		755 366,00	
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	66 568,00		-66 568,00	
тотл	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	755 366,00	66 568,00		688 798,00	
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	755 366,00	66 568,00		688 798,00	
TO	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		598 560,88	0,00	2 267 369,41	
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040* = *RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041* = *RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

CA VALENCE ROMANS AGGLO - AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU - CA - 2021

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N												
			Catégorie				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\\\\\							THOSE THORSE					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)											
Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de	0	0	0	0	0					
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	produits										
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplier to an incoming the state of t	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

ō-	*		11.0 11.	MIDOUNGE												
Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	Durée résiduelle en années			Taux (2)				Non	Nominal		ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a u)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle , B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	03/12/2020
CGCT):1000€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)	Frais d'établissement - article 201	3	03/12/2020
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Autres immobilisations incorporelles - article 208	5	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - article 2131	50	03/12/2020
L	Immeubles de rapport - article 2132	20	03/12/2020
L	Installations agencements dans les constructions et bien louées - article 2135	15	03/12/2020
L	Autres constructions - article 2138	20	03/12/2020
L	Constructions sur sol d'autrui - article 214	50	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées - article 2151	30	03/12/2020
L	Installations à caractère spécifique - article 2153	15	03/12/2020
L	Matériel et outillage industriel articles 2153/2154	10	03/12/2020
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels - article 2157	10	03/12/2020
L	Installations générales, agencements et aménagements divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Matériel de transport - véhicules lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Matériel de transport - véhicules légers - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériels informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	10	03/12/2020
L	Mobiliers - article2184	10	03/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		119 300,00	I 55 427,22	
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	94 300,00	55 427,22	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	94 300,00	55 427,22	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	25 000,00	0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 000,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 427,22	0,00	7 599,04	63 026,26

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	755 366,00	III 66 568,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	755 366,00	66 568,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	755 366,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	66 568,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	66 568,00	0,00	0,00	450 719,49	517 287,49

	ľ	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	63 026,26
Ressources propres disponibles	IV	517 287,49
Solde	V = IV - II (3)	454 261,23

 $^{(1) \} Les \ comptes\ 15,\ 169,\ 26,\ 27,\ 28,\ 29,\ 39\ et\ 481\ sont\ \grave{a}\ d\acute{e}tailler\ conformément\ au\ plan\ de\ comptes.$

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
16/03/2021	ESSAIS DE COMPACTAGE RUE LOUIS JOUVET 2	6 208,00	0,00	1
16/03/2021	ESSAIS DE COMPACTAGE RUE CLOTILDE DURA	ND 312,00	0,00	1
06/04/2021	EAU POTABLE BOURG DE PEAGE	82 163,54	0,00	60
29/06/2021	RECHERCHE AMIANTE ALLEE LOUISON BOBET	BD 113,00	0,00	1
08/07/2021	TRX IMPASSE BESSANTIES ST VINCENT COMM	AN 790,00	0,00	1
06/08/2021	CHARPEY	25 721,80	0,00	60
06/08/2021	MONTVENDRE	7 950,00	0,00	5
06/08/2021	PEYRUS	2 430,00	0,00	3
22/10/2021	ST VINCENT LA COMMANDERIE	15 411,76	0,00	1
09/11/2021	MO ENTRÉE VILLAGE PEYRUS	270,00	0,00	1
09/12/2021	MONTVENDRE EAUX POTABLE	850,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		136 220,10	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions			
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00		
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Monta	int des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2020-O1.CHEAU	5 645 000,00	0,00	5 645 000,00	-100 623,23	0,00	5 745 623,23	0,00
Château d'eau Valence							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR SETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoints administratifs territoriaux FILIERE TECHNIQUE (c)	С	1,00 7,00	0,00 0,00	1,00 7,00	1,00 4,00	0,00 0,00	1,00 4,00
Agents de maîtrise Territoriaux Ingénieurs territoriaux	C A	5,00 2,00	0,00 0,00	5,00 2,00	4,00 0,00	0,00 0,00	4,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	5,00	0,00	5,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	01.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	179 477 680,03	138 690 082,57	0,00	138 690 082,57
RECETTES	179 477 680,03	156 494 032,23	0,00	156 494 032,23
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	90 529 837,20	55 518 597,66	2 584 609,77	58 103 207,43
RECETTES	90 409 837,20	50 739 959,19	4 985 052,09	55 725 011,28

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET DECHETS MENAGERS / Numéro SIRET : 20006878100067					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	30 375 163,19	29 029 993,70	0,00	29 029 993,70	
RECETTES	30 375 163,19	29 289 651,13	0,00	29 289 651,13	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	8 690 401,18	2 184 956,02	0,00	2 184 956,02	
RECETTES	8 690 401,18	1 445 059,97	0,00	1 445 059,97	

BUDGET ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 20006878100026				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	28 646 091,79	16 164 136,08	0,00	16 164 136,08
RECETTES	28 646 091,79	17 192 952,93	0,00	17 192 952,93
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 494 706,39	11 320 369,38	0,00	11 320 369,38
RECETTES	28 495 226,39	16 274 746,55	0,00	16 274 746,55

BUDGET REGIE EAU POTABLE / Numéro SIRET : 20006878100174				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 370 152,96	10 824 114,96	0,00	10 824 114,96
RECETTES	14 370 152,96	10 183 047,92	0,00	10 183 047,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 591 373,78	5 848 300,25	503 416,33	6 351 716,58
RECETTES	13 591 373,78	6 500 677,97	1 690 000,00	8 190 677,97

BUDGET RESTAURATION COLLECTIVE / Numéro SIRET : 20006878100133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 933 656,84	2 640 552,03	0,00	2 640 552,03
RECETTES	2 933 656,84	2 809 437,87	0,00	2 809 437,87
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	653 152,97	303 651,58	1 563,80	305 215,38

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

BUDGET RESTAURATION COLLECTIVE / Numéro SIRET : 20006878100133				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	653 152,97	316 836,38	0,00	316 836,38

BUDGET GEMAPI / Numéro SIRET : 20006878100158					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	4 384 612,66	2 403 287,88	0,00	2 403 287,88	
RECETTES	4 384 612,66	2 972 582,85	0,00	2 972 582,85	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	4 046 181,27	1 188 008,13	0,00	1 188 008,13	
RECETTES	4 046 181,27	998 873,16	0,00	998 873,16	

BUDGET MUTUALISE ADMINISTRATIF / Numéro SIRET : 20006878100109				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 188 964,84	8 133 096,74	0,00	8 133 096,74
RECETTES	8 188 964,84	8 136 208,18	0,00	8 136 208,18
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	85 243,67	0,00	0,00	0,00
RECETTES	85 243,67	83 526,63	0,00	83 526,63

BUDGET SERVICE MUTUALISE ARCHIVES / Numéro SIRET : 20006878100125				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	485 337,00	450 672,82	0,00	450 672,82
RECETTES	485 337,00	452 271,31	0,00	452 271,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 613,63	0,00	0,00	0,00
RECETTES	9 613,63	3 465,00	0,00	3 465,00

BUDGET MUTUALISE TECHNIQUE / Numéro SIRET : 20006878100141				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 077 868,00	8 859 691,41	0,00	8 859 691,41
RECETTES	9 077 868,00	8 867 390,29	0,00	8 867 390,29
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 041 901,59	396 948,04	0,00	396 948,04
RECETTES	1 041 901,59	94 556,68	0,00	94 556,68

BUDGET AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU / Numéro SIRET : 20006878100182				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 181 006,00	1 156 722,99	0,00	1 156 722,99
RECETTES	2 181 006,00	682 616,62	0,00	682 616,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 865 930,29	319 055,29	0,00	319 055,29
RECETTES	2 865 930,29	598 560,88	0,00	598 560,88

BUDGET MUTUALISE ADS / Numéro SIRET : 20006878100117					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	737 797,84	690 749,59	0,00	690 749,59	
RECETTES	737 797,84	667 882,50	0,00	667 882,50	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	17 791,42	4 029,40	0,00	4 029,40	
RECETTES	17 791,42	8 879,00	0,00	8 879,00	

BUDGET BATIMENTS ECONOMIQUES / Numéro SIRET : 20006878100042				
SECTION Crédits ouverts (1) Réalisations Restes à réaliser		Total (2)		
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 961 188,00	626 047,74	0,00	626 047,74
RECETTES	2 961 188,00	592 981,10	0,00	592 981,10
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 230 100,93	263 662,75	101 784,72	365 447,47
RECETTES	2 230 100,93	446 472,93	378,56	446 851,49

В	BUDGET EQUIPEMENTS DE ROVALTAIN / Numéro SIRET : 20006878100075			
SECTION	Total (2)			
EXPLOITATION				
DEPENSES	662 900,00	581 125,97	0,00	581 125,97
RECETTES	662 900,00	436 405,36	0,00	436 405,36
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 110 797,51	345 999,45	0,00	345 999,45
RECETTES	1 110 797,51	297 651,47	0,00	297 651,47

BUDGET ZONES ECONOMIQUES / Numéro SIRET : 20006878100034				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 782 587,65	8 768 207,05	0,00	8 768 207,05
RECETTES	12 782 587,65	8 967 737,00	0,00	8 967 737,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 918 419,00	15 661 263,96	0,00	15 661 263,96
RECETTES	18 918 419,00	3 516 724,27	0,00	3 516 724,27

BUDGET SERVICES MUTUALISES INFORMATIQUE / Numéro SIRET : 20006878100059					
SECTION	SECTION Crédits ouverts (1) Réalisations Restes à réaliser		SECTION Crédits ouverts (1) Réalisations Restes à réaliser		Total (2)
EXPLOITATION					
DEPENSES	5 297 216,00	5 128 013,95	0,00	5 128 013,95	
RECETTES	5 297 216,00	5 125 975,95	0,00	5 125 975,95	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	4 039 767,73	2 493 422,69	1 220 439,73	3 713 862,42	
RECETTES	4 039 767,73	2 505 242,26	40 000,00	2 545 242,26	

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

	3 TREGENTATION ACRECEE			
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	302 562 222 80	234 146 495 48	0.00	234 146 495 48

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

CA VALENCE ROMANS AGGLO - AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU - CA - 2021

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	302 562 222,80	252 871 173,24	0,00	252 871 173,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	176 325 218,56	95 848 264,60	4 411 814,35	100 260 078,95
RECETTES	176 205 738,56	56 83 831 232,34 6 715 430,65		90 546 662,99
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	478 887 441,36	329 994 760,08	4 411 814,35	334 406 574,43
TOTAL AGREGE DES RECETTES	478 767 961,36	336 702 405,58	6 715 430,65	343 417 836,23

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112 Nombre de membres présents : 75 Nombre de suffrages exprimés : 100

VOTES: Pour: 97 Contre: 3 Abstentions: 0

Date de convocation : 23/06/2022

Présenté par (1) Le Président , A Valence le 29/06/2022 (1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire A Valence, le 29/06/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHALIMONT Jose Luc	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	



HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
OUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

CA VALENCE ROMANS AGGLO - AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU - CA - 2021

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	
VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/07/2022, et de la publication le 30/06/2022 A Valence,le 07/07/2022

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.